

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330146800012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PAUILLAC

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

Accusé de réception en préfecture 033-213301468-20220413-BP-2022-COM-B Date de télétransmission : 27/04/2022 Date de réception préfecture : 27/04/2022

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - BP - 2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

Code INSEE 33146	COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2358
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
C.D.C. MEDOC ESTUAIRE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1013580.3	0	429.85	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	94.98	0
2	Produit des impositions directes/population	409.59	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	696.76	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	130.8	0
5	Encours de dette/population	996.91	0
6	DGF/population	173.93	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51.62 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	13.6311 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18.77 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	143.0778 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	2 041 214,45	1 936 236,49
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	104 977,96
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 041 214,45	2 041 214,45

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	781 522,31	857 434,04
		+	+
R	E		
P	P	263 308,05	96 369,41
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	91 026,91
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 044 830,36	1 044 830,36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 086 044,81	3 086 044,81
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	575 150,78	0,00	637 357,19	637 357,19	637 357,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	961 380,77	0,00	974 905,59	974 905,59	974 905,59
014	Atténuations de produits	51 169,00	0,00	89 545,75	89 545,75	89 545,75
65	Autres charges de gestion courante	112 115,41	0,00	118 047,26	118 047,26	118 047,26
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 699 815,96	0,00	1 819 855,79	1 819 855,79	1 819 855,79
66	Charges financières	41 865,05	0,00	39 160,61	39 160,61	39 160,61
67	Charges exceptionnelles	40 741,20	0,00	28 499,80	28 499,80	28 499,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	16 900,00		1 002,58	1 002,58	1 002,58
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 799 322,21	0,00	1 888 518,78	1 888 518,78	1 888 518,78
023	Virement à la section d'investissement (5)	126 902,81		133 414,50	133 414,50	133 414,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	24 345,03		19 281,17	19 281,17	19 281,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		151 247,84		152 695,67	152 695,67	152 695,67
TOTAL		1 950 570,05	0,00	2 041 214,45	2 041 214,45	2 041 214,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	32 170,90	0,00	21 810,94	21 810,94	21 810,94
70	Produits services, domaine et ventes div	145 308,63	0,00	153 482,66	153 482,66	153 482,66
73	Impôts et taxes	1 025 726,00	0,00	1 147 378,30	1 147 378,30	1 147 378,30
74	Dotations et participations	586 650,03	0,00	565 332,50	565 332,50	565 332,50
75	Autres produits de gestion courante	17 244,00	0,00	18 136,00	18 136,00	18 136,00
Total des recettes de gestion courante		1 807 099,56	0,00	1 906 140,40	1 906 140,40	1 906 140,40
76	Produits financiers	83,00	0,00	96,09	96,09	96,09
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 837 182,56	0,00	1 936 236,49	1 936 236,49	1 936 236,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 837 182,56	0,00	1 936 236,49	1 936 236,49	1 936 236,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	104 977,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	152 695,67
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement à financer, le remboursement du capital de la dette et les autres investissements de la commune ou de l'établissement.

Date de réception préfecture : 27/04/2022

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 758,95	3 396,79	0,00	0,00	3 396,79
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	502 880,06	259 911,26	622 745,73	622 745,73	882 656,99
	Total des dépenses d'équipement	509 639,01	263 308,05	622 745,73	622 745,73	886 053,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	154 387,04	0,00	158 776,58	158 776,58	158 776,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	154 387,04	0,00	158 776,58	158 776,58	158 776,58
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	664 026,05	263 308,05	781 522,31	781 522,31	1 044 830,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	664 026,05	263 308,05	781 522,31	781 522,31	1 044 830,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	129 000,00	96 369,41	45 797,60	45 797,60	142 167,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	196 488,39	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	325 488,39	96 369,41	45 797,60	45 797,60	142 167,01
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	187 289,82	0,00	121 029,04	121 029,04	121 029,04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	183 202,50	0,00	75 911,73	75 911,73	75 911,73
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	462 000,00	462 000,00	462 000,00
	Total des recettes financières	370 492,32	0,00	658 940,77	658 940,77	658 940,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	695 980,71	96 369,41	704 738,37	704 738,37	801 107,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	126 902,81	0,00	133 044,50	133 044,50	133 414,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	24 345,03	0,00	19 281,17	19 281,17	19 281,17
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	151 247,84	0,00	152 695,67	152 695,67	152 695,67

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	847 228,55	96 369,41	857 434,04	857 434,04	953 803,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	91 026,91
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	152 695,67
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	637 357,19		637 357,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	974 905,59		974 905,59
014	Atténuations de produits	89 545,75		89 545,75
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	118 047,26		118 047,26
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	39 160,61	0,00	39 160,61
67	Charges exceptionnelles	28 499,80	0,00	28 499,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 002,58	19 281,17	20 283,75
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		133 414,50	133 414,50
Dépenses de fonctionnement – Total		1 888 518,78	152 695,67	2 041 214,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	158 776,58	0,00	158 776,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	882 656,99		882 656,99
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 396,79	0,00	3 396,79
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 044 830,36	0,00	1 044 830,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 810,94		21 810,94
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	153 482,66		153 482,66
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 147 378,30		1 147 378,30
74	Dotations et participations	565 332,50		565 332,50
75	Autres produits de gestion courante	18 136,00	0,00	18 136,00
76	Produits financiers	96,09	0,00	96,09
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 936 236,49	0,00	1 936 236,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	104 977,96
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	121 029,04	0,00	121 029,04
13	Subventions d'investissement	142 167,01	0,00	142 167,01
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 641,43	4 641,43
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		14 639,74	14 639,74
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		133 414,50	133 414,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	462 000,00		462 000,00
Recettes d'investissement – Total		725 196,05	152 695,67	877 891,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	91 026,91
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	75 911,73
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	575 150,78	637 357,19	637 357,19
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	93 000,00	118 000,00	118 000,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	10 500,00	10 500,00
60612	Energie - Electricité	76 000,00	102 500,00	102 500,00
60622	Carburants	9 000,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	2 300,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 000,00	17 000,00	17 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 770,00	20 500,00	20 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 747,45	23 500,00	23 500,00
60633	Fournitures de voirie	10 115,96	12 400,00	12 400,00
60636	Vêtements de travail	500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6067	Fournitures scolaires	9 700,00	8 600,00	8 600,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6132	Locations immobilières	8 190,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	22 900,00	22 900,00
61521	Entretien terrains	13 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 600,00	28 000,00	28 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	26 800,00	23 661,07	23 661,07
6161	Multirisques	17 710,05	16 988,00	16 988,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	6 723,00	6 723,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	700,00	700,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	7 500,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	2 600,00	5 405,80	5 405,80
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	250,00	250,00
6226	Honoraires	17 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	18 360,00	16 153,00	16 153,00
6231	Annonces et insertions	2 360,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6233	Foires et expositions	780,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 224,00	8 500,00	8 500,00
6237	Publications	0,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	3 900,00	600,00	600,00
6247	Transports collectifs	11 600,00	11 000,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6256	Missions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 483,32	7 160,78	7 160,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	6 906,00	6 906,00
6284	Redevances pour services rendus	210,00	209,54	209,54
6288	Autres services extérieurs	800,00	800,00	800,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 700,00	3 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	961 380,77	974 905,59	974 905,59
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	3 242,80	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 280,63	11 056,04	11 056,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	416 903,70	439 960,99	439 960,99
6413	Personnel non titulaire	192 873,34	180 776,73	180 776,73
64168	Autres emplois d'insertion	25 000,00	28 728,00	28 728,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	3 591,00	3 591,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 447,44	109 073,72	109 073,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	124 980,03	136 354,88	136 354,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 869,85	7 322,66	7 322,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 000,00	44 776,15	44 776,15
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 383,02	3 105,42	3 105,42
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 227,96	1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 572,00	6 360,00	6 360,00
014	Atténuations de produits	51 169,00	89 545,75	89 545,75

Accusé de réception en préfecture
 033-213301468-2022-0414-BP-2022-COM-BF
 Date de télétransmission : 27/04/2022
 Date de réception en préfecture : 27/04/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	15 005,25	51 169,00	51 169,00
739218	Autres prél pour revers entre coll	36 163,75	38 376,75	38 376,75
65	Autres charges de gestion courante	112 115,41	118 047,26	118 047,26
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	96,00	96,00
6531	Indemnités	66 453,84	68 392,07	68 392,07
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 100,00	3 866,41	3 866,41
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 542,12	6 649,24	6 649,24
6535	Formation	1 330,00	3 385,75	3 385,75
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	400,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 230,44	202,37	202,37
6542	Créances éteintes	3 479,21	1 570,25	1 570,25
65548	Autres contributions	2 777,71	2 777,71	2 777,71
65733	Subv. fonct. Départements	479,09	444,46	444,46
657362	Subv. fonct. CCAS	3 700,00	10 850,00	10 850,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 120,00	18 910,00	18 910,00
65888	Autres	3,00	3,00	3,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 699 815,96	1 819 855,79	1 819 855,79
66	Charges financières (b)	41 865,05	39 160,61	39 160,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 565,05	38 960,61	38 960,61
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	300,00	200,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 741,20	28 499,80	28 499,80
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	11 999,80	11 999,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	39 241,20	16 000,00	16 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	16 900,00	1 002,58	1 002,58
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 900,00	1 002,58	1 002,58
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	10 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 799 322,21	1 888 518,78	1 888 518,78
023	Virement à la section d'investissement	126 902,81	133 414,50	133 414,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	24 345,03	19 281,17	19 281,17
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	9 705,29	4 641,43	4 641,43
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	14 639,74	14 639,74	14 639,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		151 247,84	152 695,67	152 695,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		151 247,84	152 695,67	152 695,67
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 950 570,05	2 041 214,45	2 041 214,45

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	32 170,90	21 810,94	21 810,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 170,90	18 910,94	18 910,94
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	2 900,00	2 900,00
70	Produits services, domaine et ventes div	145 308,63	153 482,66	153 482,66
7021	Ventes de récoltes	7 000,00	5 000,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 992,11	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 306,11	3 300,00	3 300,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	360,00	360,00
7066	Redevances services à caractère social	360,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	44 748,25	40 117,40	40 117,40
70688	Autres prestations de services	15,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	21 350,00	21 350,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	45 049,16	53 085,26	53 085,26
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	42 338,00	27 770,00	27 770,00
73	Impôts et taxes	1 025 726,00	1 147 378,30	1 147 378,30
73111	Impôts directs locaux	965 820,00	1 013 580,30	1 013 580,30
73221	FNGIR	37 306,00	37 306,00	37 306,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	80 492,00	80 492,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	21 600,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	586 650,03	565 332,50	565 332,50
7411	Dotation forfaitaire	202 144,00	205 149,00	205 149,00
74121	Dotation de solidarité rurale	133 738,00	145 378,00	145 378,00
74127	Dotation nationale de péréquation	151 096,06	77 038,00	77 038,00
74718	Autres participations Etat	11 843,47	51 532,50	51 532,50
748313	Dotat° de compensation de la TP	18 150,00	18 150,00	18 150,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16 739,00	16 819,00	16 819,00
7488	Autres attributions et participations	39 939,50	38 266,00	38 266,00
75	Autres produits de gestion courante	17 244,00	18 136,00	18 136,00
752	Revenus des immeubles	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	16 244,00	16 136,00	16 136,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 807 099,56	1 906 140,40	1 906 140,40
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	83,00	96,09	96,09
761	Produits de participations	75,00	0,00	0,00
7688	Autres	8,00	96,09	96,09
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
774	Subventions exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 837 182,56	1 936 236,49	1 936 236,49
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 837 182,56	1 936 236,49	1 936 236,49
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	104 977,96
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 041 214,45
--	---------------------

033 213301400 20220 F10 BP 2022 COM BP
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 758,95	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 758,95	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10001	Opération d'équipement n° 10001 (5)	6 262,50	13 736,39	13 736,39
10002	Opération d'équipement n° 10002 (5)	0,00	0,00	0,00
10003	Opération d'équipement n° 10003 (5)	61 325,02	36 162,46	36 162,46
10004	Opération d'équipement n° 10004 (5)	41 972,16	445 996,56	445 996,56
10009	Opération d'équipement n° 10009 (5)	18 136,54	2 500,00	2 500,00
10014	Opération d'équipement n° 10014 (5)	360 183,84	62 330,80	62 330,80
10015	Opération d'équipement n° 10015 (5)	15 000,00	62 019,52	62 019,52
Total des dépenses d'équipement		509 639,01	622 745,73	622 745,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	154 387,04	158 776,58	158 776,58
1641	Emprunts en euros	151 282,91	155 672,45	155 672,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 104,13	3 104,13	3 104,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		154 387,04	158 776,58	158 776,58
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		664 026,05	781 522,31	781 522,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		664 026,05	781 522,31	781 522,31

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	263 308,05
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	129 000,00	45 797,60	45 797,60
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	19 000,00	19 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	26 797,60	26 797,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	129 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	196 488,39	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	196 488,39	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		325 488,39	45 797,60	45 797,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	370 492,32	196 940,77	196 940,77
10222	FCTVA	172 289,82	104 029,04	104 029,04
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	17 000,00	17 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	183 202,50	75 911,73	75 911,73
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	462 000,00	462 000,00
Total des recettes financières		370 492,32	658 940,77	658 940,77
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		695 980,71	704 738,37	704 738,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement	126 902,81	133 414,50	133 414,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	24 345,03	19 281,17	19 281,17
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	3 327,89	3 362,16	3 362,16
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 279,27	1 279,27	1 279,27
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	5 098,13	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 639,74	14 639,74	14 639,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		151 247,84	152 695,67	152 695,67
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		151 247,84	152 695,67	152 695,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		847 228,55	857 434,04	857 434,04

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	96 369,41
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	91 026,91
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 044 830,36
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10001 (1)
LIBELLE : VOIES ET RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 721,85	a 2 976,00	13 736,39	b 13 736,39	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 721,85	2 976,00	13 736,39	13 736,39	0,00
21534	Réseaux d'électrification	8 566,86	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	3 154,99	2 976,00	5 736,39	5 736,39	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 712,39
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10002 (1)
LIBELLE : ELABORATION PLAN LOCAL D'URBANISME**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 720,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-720,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10003 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MOBILIER MATERIEL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		57 158,22	a 30 513,33	36 162,46	b 36 162,46	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 761,04	2 400,00	10 844,46	10 844,46	0,00
2051	Concessions, droits similaires	26 761,04	2 400,00	10 844,46	10 844,46	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 397,18	28 113,33	25 318,00	25 318,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2158	Autres installé*, matériel et outillage	9 690,00	17 433,33	1 500,00	1 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 343,78	10 680,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2184	Mobilier	16 363,40	0,00	1 318,00	1 318,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 23 517,94	d 0,00
13	Subventions d'investissement	23 517,94	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 051,94	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 466,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-43 157,85
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10004 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 015 780,04	a 225 175,56	445 996,56	b 445 996,56	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 015 780,04	225 175,56	445 996,56	445 996,56	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	6 036,56	6 036,56	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	43 950,42	96 483,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	971 829,62	117 482,76	439 960,00	439 960,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	11 209,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 72 851,47	d 19 000,00
13	Subventions d'investissement	72 851,47	19 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	19 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 470,47	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 381,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-579 320,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10009 (1)
LIBELLE : CIMETIERE COMMUNAL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 292,54	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 292,54	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2116	Cimetières	36 292,54	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10014 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE VC DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 661,77	a 526,37	62 330,80	b 62 330,80	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	410 661,77	526,37	62 330,80	62 330,80	0,00
2152	Installations de voirie	410 661,77	526,37	53 330,80	53 330,80	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 15 407,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 407,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	15 407,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 450,17
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10015 (1)
LIBELLE : REGIE AGRICOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 340,11	a 0,00	62 019,52	b 62 019,52	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 340,11	0,00	62 019,52	62 019,52	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	21 087,29	21 087,29	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	19 340,11	0,00	40 932,23	40 932,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 390,60
13	Subventions d'investissement	0,00	11 390,60
1313	Subv. transf. Départements	0,00	11 390,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 628,92
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10002631715	09/12/2021	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 587 338,07									
1641 Emprunts en euros (total)					3 587 338,07									
10000473636	CREDIT AGRICOLE	20/04/2016	2016-04-25	25/08/2016	178 000,00	F		1,946	1,946	EURO	T	F	N	A-1
10001118464	CREDIT AGRICOLE	13/06/2018	2018-06-13	25/09/2018	350 000,00	F		1,729	1,729	EURO	T	C	N	A-1
10001766437	CREDIT AGRICOLE	12/12/2019	2020-02-18	05/07/2020	259 000,00	F		1,385	1,385	EURO	S	X Autres	N	A-1
4796230	CAISSE D'EPARGNE	17/07/2019	2019-09-05	07/10/2020	200 000,00	F		1,550	1,550	EURO	A	C	N	A-1
4796271	CAISSE D'EPARGNE	17/07/2019	2019-09-05	07/01/2020	138 000,00	V		1,294	1,294	EURO	T	X Autres	N	A-1
5599745	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2018	2018-07-30	30/10/2018	169 000,00	F		1,620	1,620	EURO	T	P	N	A-1
7223862-07202185	BANQUE POPULAIRE	24/03/2006	2006-05-12	01/05/2007	743 000,00	F		4,800	4,800	EURO	A	C	N	A-1
9639893	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2015	2015-10-02	19/01/2016	194 141,00	F		2,160	2,160	EURO	T	P	N	A-1
CLF DEXIA 5013341501	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/10/1999	1999-11-10	01/03/2001	182 938,82	V		2,760	2,760	EURO	A	P	N	A-1
CLF DEXIA MON217629EUR/0223614	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/12/2003	2004-01-20	01/02/2005	278 843,00	V		2,502	2,502	EURO	A	P	N	A-1
MINI199483EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/05/2002	2002-07-05	01/01/2004	379 000,00	V		2,640	2,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIS222923EUR/0229828/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/06/2004	2004-09-01	01/09/2005	292 715,25	V		5,024	5,024	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON217480 EUR/0223428/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/12/2003	2003-12-31	01/02/2005	222 700,00	V		2,600	2,600	EURO	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 587 338,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 350 723,00					155 672,45	38 960,61	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 350 723,00					155 672,45	38 960,61	0,00	0,00
10000473636	N	0,00	A-1	118 663,97	9,50	F		1,946	11 485,64	2 409,46	0,00	0,00
10001118464	N	0,00	A-1	297 130,65	16,50	F		1,729	15 701,24	5 035,96	0,00	0,00
10001766437	N	0,00	A-1	245 851,58	23,50	F		1,385	8 918,07	3 374,27	0,00	0,00
4796230	N	0,00	A-1	186 675,67	23,00	F		1,550	6 817,46	2 893,47	0,00	0,00
4796271	N	0,00	A-1	121 058,84	13,00	V		1,000	8 630,89	1 194,63	0,00	0,00
5599745	N	0,00	A-1	135 778,88	11,75	F		1,620	10 578,07	2 135,57	0,00	0,00
7223862-07202185	N	0,00	A-1	402 853,98	10,00	F		4,800	32 328,93	19 336,99	0,00	0,00
9639893	N	0,00	A-1	123 916,07	9,00	F		2,160	12 612,18	2 574,90	0,00	0,00
CLF DEXIA 5013341501	N	0,00	A-1	80 863,73	9,00	V		0,000	7 525,99	0,00	0,00	0,00
CLF DEXIA MON217629EUR/0223614	N	0,00	A-1	147 322,81	13,00	V		0,000	9 670,35	0,00	0,00	0,00
MINI199483EUR	N	0,00	A-1	194 078,29	12,00	V		0,001	13 582,19	5,36	0,00	0,00
MIS222923EUR/0229828/001	N	0,00	A-1	178 868,13	12,75	V		0,000	10 098,15	0,00	0,00	0,00
MON217480 EUR/0223428/001	N	0,00	A-1	117 660,40	13,00	V		0,000	7 723,29	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-05
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception en préfecture : 27/04/2022

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 350 723,00					155 672,45	38 960,61	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF Date de télétransmission : 27/04/2022 Date de réception préfecture : 27/04/2022
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 350 723,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture 033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF Date de télétransmission : 27/04/2022 Date de réception préfecture : 27/04/2022
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	15	08/04/2015
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	5	08/04/2015
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1	28/10/2020

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		155 672,45	I 155 672,45
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		155 672,45	155 672,45
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 672,45	155 672,45
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	155 672,45	263 308,05	0,00	418 980,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		735 724,71	III 735 724,71
Ressources propres externes de l'année (a)		121 029,04	121 029,04
10222	FCTVA	104 029,04	104 029,04
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	17 000,00	17 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		614 695,67	614 695,67
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	3 362,16	3 362,16
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 279,27	1 279,27
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 639,74	14 639,74
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	462 000,00	462 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	133 414,50	133 414,50

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	735 724,71	96 369,41	91 026,91	75 911,73	999 032,76

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	418 980,50
Ressources propres disponibles	IV	999 032,76
Solde	V = IV – II (6)	580 052,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	194 633,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	194 633,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 936 236,49

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,05
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6281	ADHESION 2022	ADHESION 2022	RELAIS DEPT. AGRICULTURE ET TOURISME	Autre personne de droit public	522,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	ADELFA	Autre personne de droit public	200,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	UN PLUS BIO	Autre personne de droit public	225,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	RESEAU DES SITES MAJEURS DE VAUBAN	Autre personne de droit public	1 601,49
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	SYNDICAT MIXTE PNR MEDOC	Autre personne de droit public	15,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE	Autre personne de droit public	100,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	I.D.D.A.C.	Autre personne de droit public	310,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	GIRONDE RESSOURCES	Autre personne de droit public	100,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	MISSION LOCALE DU MEDOC	Autre personne de droit public	3 058,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	ASSOCIATION DES MAIRES DE GIRONDE	Autre personne de droit public	485,29
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME	Autre personne de droit public	200,00
6281	COTISATION 2022	COTISATION 2022	AFCDRP	Autre personne de droit public	344,00
65548		RASÉ	MAIRIE DE PAUILLAC	Commune	528,17
65548		PARTICIPATION CENTRE DE SANTE SCOLAIRE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE	Etablissement de droit public	513,00
65548		COTISATION	ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS DE BEYCHEVELLE	Association	1 417,71
657362		SUBVENTION 2022	CCAS DE CUSSAC FORT MEDOC	Commune	10 850,00
6574		SUBVENTION 2022	MEDOC LAINE	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION 2022	SOC NATIONALE SAUVETAGE EN MER	Association	300,00
6574		SUBVENTION 2022	MOTO CLUB	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2022	LES 3 COUPS MEDOCAINS	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2022	LOS PETITS DAU VERDOT	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION FORT MEDOC KARATE	Association	1 200,00
6574		SUBVENTION 2022	COMITE DES FETES DE CUSSAC FORT MEDOC	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIER	Association	150,00
6574		SUBVENTION 2022	COMITE DE JUMELAGE	Association	3 000,00
6574		SUBVENTION 2022	COLLEGE PIERRE DE BELLEyme - SECTION FOOTBALL	Association	240,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION LES HIRONDELLES DU MEDOC	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2022	CLUB LOISIRS ET TOURISME	Association	700,00
6574		SUBVENTION 2022	HARMONIE UNION PAUILLACAISE	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2022	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION LES AMIS DE L'EGLISE DE CUSSAC FORT MEDOC	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION LES AMIS DU FORT MEDOC	Association	1 200,00
6574		SUBVENTION 2022	A.C.C.A. DE CUSSAC	Association	600,00
6574		SUBVENTION 2022	ANCIENS COMBATTANTS	Association	150,00
6574		SUBVENTION 2022	ALERTE CUSSACAISE	Association	2 000,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION CYCLO PEDESTRE	Association	300,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION LES HIRONDELLES DU MEDOC	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION MEDOC HANDBALL	Association	180,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION RONRONS MEDOCAINS	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2022	ASSOCIATION PAYS RUGBY MEDOC	Association	390,00
67441		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022	BUDGET ANNEXE FORT MEDOC	Commune	16 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
AGENT D'ACCUEIL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
AGENT TECHNIQUE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	3,00	20,00	19,00	1,00	20,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				20 918,40		
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM	372	20 918,40	3-2	CDD Article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
Agents occupant un emploi non permanent (7)				102 698,89		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	353	20 336,36	3-b	CDD GUICHET UNIQUE
AGENT D'ANIMATION	C	ANIM	354	3 049,20	3-3-4°	ESPACE FRANCE SERVICES CDD SURVEILLANCE ET ANIMATION DE LA PAUSE MERIDIENNE
AGENT D'ANIMATION	C	ANIM	354	3 049,20	3-3-4°	CDD SURVEILLANCE ET ANIMATION DE LA PAUSE MERIDIENNE
AGENT D'ANIMATION	C	ANIM	354	3 049,20	3-3-4°	CDD SURVEILLANCE ET ANIMATION DE LA PAUSE MERIDIENNE
AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX	C	TECH		12 911,27	A CUI	CDD CUI
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		15 008,58	A CUI	CDD CUI
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	350	16 145,23	3-a°	CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	379	6 836,84	3-a°	CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
APPRENTI		TECH		3 047,28	A CONTRAT APPRENTISSAGE	CDD APPRENTISSAGE
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	482	1 962,06	3-3-4°	CDD ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	482	2 013,09	3-3-4°	CDD ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	745	1 605,09	3-3-4°	CDD ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
Conseiller numérique	C	ADM	354	9 874,89	3-b Contrat de projet	CDD
EDUCTEUR DES APS	B	SP	707	3 810,60	3-3-4°	CDD EDUCATEUR DES APS
TOTAL GENERAL				123 617,29		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
11/10/2017 - SUBVENTION D'EQUIPEMENT ACQUISITION CASERNE MARGAUX SOUSSANS	S.D.I.S. 33	Centre d'incendie et de secours	DEPARTEMENT	57 618,84
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE			51 169,00
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE			513,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION LES MARAIS DE BEYCHEVELLE			1 417,71

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 537 000,00	4,59	41,71	1,49	641 082,70	1,49
TFPNB	256 000,00	0,19	53,96	1,48	138 037,60	1,48
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			779 120,30	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par LE MAIRE, M. DOMINIQUE FEDIEU (1),

A CUSSAC FORT MEDOC, le 13/04/2022

LE MAIRE, M. DOMINIQUE FEDIEU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session CONSEIL MUNICIPAL

A CUSSAC FORT MEDOC, le 13/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

001. FEDIEU Dominique , Maire	
002. GUICHOUX ALAIN , 1er Adjoint au Maire	
003. SEGUIN Marie-Christine , 2ème Adjoint au Maire	
004. BLANCHARD Alain , 3ème Adjoint au Maire	
005. JUNCK Mireille , 4ème ADJOINT AU MAIRE	
006. LE BOT Stéphane , 5ème Adjoint au Maire	
007. DUSSOCHAUD Claudie , Conseillère municipale	
008. LARTIGUE Thierry , Conseiller municipal	
009. ARAGON Joëlle , Conseillère municipale	
010. BEAUGER Denis , Conseiller municipal	
011. BOIS Isabelle , Conseillère municipale	
012. PATARIN Katia , Conseillère municipale	
013. DEBROSSE Aurélien , Conseiller municipal	
014. HAMON-GILLET Coralie , Conseillère municipale	
015. MARTIN Jean-Claude , Conseiller municipal	
016. GRIS Priscilla , Conseillère municipale	
017. DA SILVA GOMES FERREIRA NEVES Sofia , Conseillère municipale	
018. MERGALET Christophe , Conseiller municipal	
019. TAOUI Mokhtar , Conseiller municipal	

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022

Certifié exécutoire par LE MAIRE, M. DOMINIQUE FEDIEU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : L'ASSEMBLEE DELIBERANTE.

Accusé de réception en préfecture
033-213301468-20220413-BP-2022-COM-BF
Date de télétransmission : 27/04/2022
Date de réception préfecture : 27/04/2022